

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 1er décembre 2014

1-Réorganisation du SIP-SIE de Moissac :

La Direction propose de regrouper les 3 secteurs d'assiette en 2. En fait, il ne restait plus que 2 secteurs depuis plusieurs années :

1er secteur , communes de l'actuel secteur 2 + Moissac - Lavit : 21484 articles

2e secteur, communes de l'actuel secteur 3 + Lavit + 22 communes de l'actuel secteur1 : 22049 articles,

FORCE OUVRIERE demande quels sont les emplois mis en regard des charges,

La direction indique qu'au TAGERFIP figurent 4 B et 6 C et qu'elle n'envisage pas d'en supprimer (à ce jour).

FORCE OUVRIERE demande où en est la proposition de regrouper les secteurs sur une partie du bâtiment ?

La direction répond que ce regroupement n'est plus d'actualité. Il correspondait à la fusion de tous les secteurs en un seul.

FORCE OUVRIERE demande si les agents vont être amenés à bouger entre les secteurs.

La direction, après avoir rappelé que les agents ne sont pas affectés sur un secteur particulier, précise que cette question est du ressort du responsable du SIP et qu'un agent s'est proposé pour changer de secteur (possibilité d'un roulement par agent).

Vote : abstention 2 FO, 3 Solidaires, 1 CGT.

2- Bilan 2013 du correspondant handicap :

Le correspondant handicap nous a fait part des modes de recrutement mis en place en 2013 (concours et contractualisation).

Ainsi 1 A a été recruté par voie contractuelle.

FORCE OUVRIERE a demandé si le quota de 6 % était atteint et si ce dernier était décliné au niveau du département.

La direction déclare ne rien savoir sur le quota national mais indique qu'au niveau départemental, il n'y avait pas de quota : c'est la DG qui demande aux directions de recruter. Pour 2014 et 2015, pas de recrutement prévu à ce titre.

3-Plan local de formation 2014 :

Ce plan n'avait pas été présenté en début d'année, seul le bilan 2013 était passé en CTL.

36 actions programmées en 2014 (dont 13 e-formation). 14 n'ont pu être effectuées (dont 2 e-formation). 7 seulement sont reportées en 2015 dont 2 e-formation..

Ce qui fait 11 actions de formation réalisées en présentiel pendant l'année 2014 !

4-Questions diverses:

La directrice nous fait part du niveau du plan vigipirate : vigilance renforcée (dernier stade avant l'alerte attentat). A ce titre Thierry Dumas a été nommé référent vigipirate.

Pour 2015, la direction va étudier le confinement de la zone d'accueil du CDFIP de Moissac pour éviter que les usagers n'aient accès librement aux services.

FORCE OUVRIERE est intervenu sur des demandes émanant des services :

PRS : les agents demandent l'institution d'un système de navette (transport par un agent de service) pour envoyer les documents à maître Enjalbert, en ce qui concerne les procédures collectives. Les déclarations seraient énumérées sur un bordereau récapitulatif qui serait signé par la secrétaire, valant accusé réception. D'une part, cela diminuerait le coût de l'envoi en recommandé avec AR et serait plus sûr que les services postaux, d'autre part, cela ferait gagner du temps aux agents. Ceci pourrait être instauré sur le site de Montauban.

La directrice indique qu'il lui faut expertiser le côté juridique de la question.

CDFIP : les agents demandent des informations en ce qui concerne le déménagement, si le délai est tenu et où en sont les travaux. Nul doute que la directrice lors de sa visite a su donner les renseignements demandés. *La directrice nous indique que le dossier ERP (établissement recevant du public) a été déposé le 13/10/2014, la mairie vient de donner son accord .*

Le dossier de consultation des entreprises a été publié. Les visites pour les entreprises soumissionnaires se sont terminées le 28/11/2014.

Le propriétaire a obtenu le permis de construire pour le bâtiment annexe.

Le calendrier est pour l'instant respecté (livraison 1er trimestre 2015),.

Lauzerte : on s'interroge ici sur le coût de l'envoi postal de la sacoche rouge, s'il s'agit d'un forfait ou d'une taxation au trajet. En effet, dans ce dernier cas, il y a si peu de courrier certains jours même au niveau comptable, qu'il vaudrait mieux dématérialiser les pièces comptables pour éviter un envoi par la sacoche.

La directrice confirme qu'il s'agit d'un forfait. A notre question de dématérialisation des documents à destination des services de la comptabilité, elle répond qu'il faudrait étudier.

Lafrançaise : le téléphone est sans répondeur, il sonne continuellement en dehors des heures d'ouverture au public y compris pendant la pause méridienne.

Des répondeurs ont été achetés et devraient être testés dans certains postes dont l'autocom n'intègre pas cette fonction. Mise en service entre les mains de l'assistant de prévention.

Interventions sur des problèmes liés aux effectifs :

Caussade : 1 CLM

Nègrepelisse : 1 poste vacant

Castelsarrasin : 1 futur départ en retraite

Service des Domaines : 1 futur départ en retraite

Valence d'Agen : 1 départ par voie de mutation au 01/03/2015 qui va accentuer une situation déjà bien tendue.

(problèmes soulevés par les agents lors des visites de services mais il y a encore d'autres services qui souffrent de problèmes d'effectifs : Verdun, SIP, etc.).

La directrice est sensible à la situation de ces postes. Elle incite les agents qui doivent partir en retraite à déposer leur dossier le plus tôt possible afin que la place vacante puisse participer au mouvement de mutation. Elle précise qu'elle essaie de donner du renfort le plus souvent possible mais que l'équipe n'est pas extensible.

Elle indique que suite à un départ d'un agent B de l'ERD (FGP), un appel à candidature sera fait dans le département, s'agissant d'un poste à profil. L'agent retenu devra cependant faire une demande de mutation au niveau national mais bénéficiera d'une priorité.

Remarque FORCE OUVRIERE : On peut voir ici la limite de l'exercice des suppressions d'emplois. Prochaine étape : diminution des plages d'ouverture au public, fermeture de certains postes et démantèlement !

FORCE OUVRIERE est également intervenu sur la prime de caisse dont l'acompte prévu en juin n'a pas été versé et dont le solde ne sera pas versé en décembre. Un compte rendu FO DGFIP du groupe de travail indemnitaire est en circulation*. En résumé, la prime 2014 serait versée en janvier 2015, mais pour l'avenir, une refonte de cette prime est en cours d'élaboration ainsi que d'autres.

Admirez le respect de la DG vis-à-vis du personnel : pas d'information sur la suppression du versement ni en juin, ni en décembre !!!

En fin de séance, la directrice a rendu hommage à notre collègue de l'accueil du CDFIP de Montauban, dont les obsèques ont eu lieu le 24 novembre dernier.

Les élus FO DGFIP en CTL :

Alexandre AUDOYNAUD, Jean-Michel WISCART, Jean-Pierre MAURIE